



Quelle que soit  
la façon dont on le fête,  
Noël reste un moment unique





## Le Mot du Maire

L'an dernier, à la même époque, chacun s'apprêtait à adresser ses vœux. Des vœux les meilleurs, bien sûr, de santé, de prospérité, de convivialité, de voyages, de vacances !

A la même époque, on commençait pourtant à parler d'un virus qui se développait là-bas en Chine, mais ici on se souhaitait le meilleur, car la Chine c'est tellement loin !

Alors, après ce que nous avons vécu, nous avons tous hâte de quitter 2020, qui nous a appris que rien n'est jamais acquis, que l'équilibre du monde est fragile, que ce qui se passe à des milliers de kilomètres nous impacte toujours chez nous, après plus ou moins de temps, qu'il s'agisse d'environnement, d'économie, de santé.

L'année 2020 nous a enseigné définitivement que notre monde était interdépendant, que nous ne pourrions revenir sur la mondialisation même en fermant nos frontières. Elle nous a appris qu'aucun pays - même parmi les plus puissants - n'échappe à cette réalité. Elle nous a rappelé qu'il fallait renforcer les organismes multilatéraux en matière de santé, d'environnement, de sécurité, d'économie au niveau régional comme mondial, même s'ils nous paraissent peu efficaces, car sans eux ce serait encore plus dramatique.

Elle nous a appris que nos communes, nos intercommunalités, même les plus petites, devaient prendre une part du destin mondial, en apportant localement leur pierre à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et en assumant avec modestie mais efficacité des solidarités avec le reste du monde.

C'est pourquoi l'équipe municipale que vous avez élue et que j'ai l'honneur de conduire a proposé qu'ensemble, au cours des années qui viennent, nous relevions localement ces défis.

Alors nos vœux pour 2021, c'est bien sûr que nous tenions compte de tout ce que nous avons compris et appris cette année. C'est évidemment que cette pandémie s'arrête, pour nous permettre de mettre fin à cette distanciation sociale (quel vilain mot !), pour pouvoir de nouveau serrer nos proches dans nos bras, pouvoir à nouveau vivre une convivialité festive, pouvoir parcourir à nouveau la France ou le monde sans contrainte.

Des vœux, bien sûr de santé pour chacun d'entre nous, que nous pouvons aider à remplir par nos comportements individuels et collectifs. Des vœux pour que notre économie reprenne rapidement, et que localement nos commerçants et surtout nos restaurateurs retrouvent leurs clients. Ils pourront compter sur nous pour les soutenir.

Adieu 2020 ! Construisons ensemble le plus vite possible une année 2021 qui redonne à nos ados, à nos jeunes, un espoir, et la liberté tellement indispensable à cette étape de la vie !

Bonne année 2021.

*Avec mes sentiments dévoués*  
**Jean-Marie TERNET**

## Actualités municipales



## Bureau municipal sans masque !

Tous les mercredis, de 19 à 20 h, le bureau municipal composé du maire, des adjoints et des conseillers délégués se réunit. On y discute des événements de la semaine, des projets à venir et de la préparation des séances du conseil.

Il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires et se réunir en « distanciel » nouveau mot à la mode en 2020. Après quelques tâtonnements, ça fonctionne bien.

Durant ces séances, on fait bien sûr le point sur les mesures adoptées pour le confinement (scolaire, associatif, commerce, services mairie, etc.), les mesures vigipirate. Les projets de travaux à mettre en consultation d'entreprises avant la fin de l'année y sont aussi évoqués.

## Personnel municipal : ça bouge !

Il y a des périodes où les mutations s'accroissent ! C'est le cas de celles qui suivent les élections municipales parce que des postes se libèrent. Mais dans cette période particulière, les départs ne sont pas fêtés comme c'était l'usage par un pot de départ que les contraintes sanitaires n'autorisent pas !

**Maryline Duda**, Directrice Générale des Services depuis 2013, quitte ses fonctions dans notre collectivité le 31 décembre. Nous la remercions pour sa contribution à la gestion de notre commune et au bon aboutissement de nombreux projets et lui souhaitons réussite à Gargenville, sa nouvelle collectivité.

**Sébastien Fouquet-Morin** quitte ses fonctions de policier municipal le 31 décembre. Il sera remplacé en mutation interne par Pierre Lachaize qui a déjà assuré par le passé une fonction d'ASVP dans notre commune.

**Corinne Sauvegrain**, responsable des affaires générales, a cessé ses fonctions auprès de la ville le 26 novembre 2020 et a rejoint la commune de Gousville en qualité de secrétaire de Mairie.

## CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir



LES  
INFORMATIONS  
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très  
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez  
dans votre coude ou  
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le

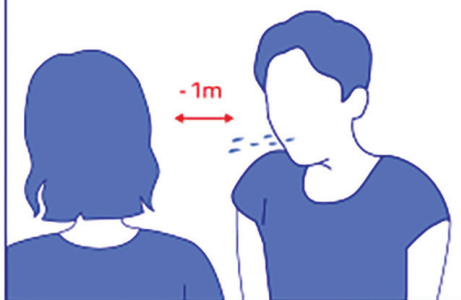


Saluez sans se serrer la main,  
évités les embrassades

### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

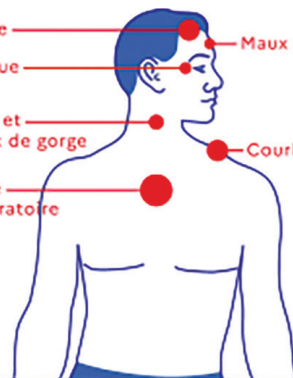
• Par la projection  
de gouttelettes

• Face à face pendant  
au moins 15 minutes



### QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête  
Fatigue —  
Toux et maux de gorge — Courbatures  
Gêne respiratoire



## Les Jeux de la fraternité 2024

« J2F 2024 »

Cette initiative locale a été lancée par le comité de jumelage de Houdan avec la participation du comité de jumelage d'Orgerus. L'objectif est de dynamiser les jumelages des deux communes à travers le sport et la jeunesse. 25 associations ont accepté de participer. Une grande manifestation sportive doit être organisée chaque année jusqu'aux prochains Jeux Olympiques de 2024. Des représentants des différents pays concernés (Allemagne, Royaume-Uni, Sénégal, France) sont invités à participer.

Si en 2020 la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser la 1<sup>ère</sup> édition des J2F 2024, cinq manifestations sportives ont pu se dérouler depuis septembre 2019 : tournoi de futsal, de handball, de tennis et de tennis de table, initiation au disc golf. La participation de personnes en situation de handicap est une des priorités des Jeux de la fraternité 2024.



## Le label Terre de jeux 2024

Notre commune a posé sa candidature pour obtenir ce label qui est proposé aux collectivités locales par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. La volonté est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires.... Et « Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des jeux... ».

Notre ville s'engage donc dans ce sens avec le comité de jumelage, promoteur des Jeux de la fraternité 2024, les associations sportives et les établissements scolaires qui souhaiteront participer !

Quelques objectifs à atteindre avec le concours de l'ensemble des sportifs de notre commune :

- Rénover et réaliser des équipements sportifs dans le respect des ambitions environnementales de Paris 2024.
- Communiquer sur le projet Terre de jeux et sur les Jeux Olympiques 2024.
- Participer à la Journée olympique célébrée mondialement le 23 juin.
- Promouvoir la formation et la valorisation des bénévoles du mouvement sportif.
- Favoriser le développement du sport-santé.

A l'issue de ce deuxième confinement, le sport prend une place essentielle dans la remise en forme des corps et des esprits !





### Samuel Paty

Un hommage national à Samuel Paty a été rendu le 21 octobre à la Sorbonne, dans ce haut lieu du savoir, de la philosophie et du progrès scientifique. Il convenait que cet hommage soit aussi rendu dans nos territoires, là où se forme cet apprentissage de la liberté de penser, de critiquer. Ne pas être

d'accord s'apprend en même temps que l'écriture et le calcul, là où s'apprend aussi le respect de l'autre, là où commence à se vivre la laïcité sans laquelle la démocratie ne peut exister.

Environ 250 personnes, élus, enseignants, responsables associatifs, citoyens se sont rassemblées face au collège François Mauriac à l'invitation de la ville de Houdan et de la direction du collège pour honorer la mémoire de Samuel Paty. Merci à tous ceux qui sont venus à cet hommage local à Samuel Paty devant la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » inscrite sur le fronton du collège.



### Albert Martin

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires forment au sein des centres de secours une famille qui vit au-delà des mutations des uns et des départs en retraite des autres. Dans un petit centre comme celui de Houdan,

cet esprit de famille est encore plus marqué. Les sapeurs-pompiers volontaires y jouent un grand rôle et y servent souvent très longtemps.

Alors lorsque l'un des leurs quitte ce monde, même longtemps après qu'il ait cessé ses fonctions, une grande émotion, une grande tristesse s'emparent du centre. L'adjudant Albert MARTIN, qui a été sapeur-pompier volontaire de 1973 à 2000 au CIS de Houdan, est décédé le 18 novembre 2020 des suites d'une longue maladie. Les sapeurs-pompiers de notre centre ont rendu hommage à Alberto, se sont souvenu de sa gentillesse et de son dévouement, de ses qualités humaines au service de notre population. Ils nous en ont fait part et nous souhaitons nous associer à leur tristesse.

A travers cet hommage à Alberto nous voulons marquer notre reconnaissance à l'ensemble de nos sapeurs-pompiers et à Alberto qui a veillé sur notre ville durant 27 ans. Qu'il repose en paix !



Henri BABLED est décédé le 7 décembre. Il était très attaché à la terre houdanaise pour laquelle il s'est engagé en tant que médecin de ville et comme un des piliers du centre de consultation de notre hôpital. Il s'y est engagé en tant qu' élu local comme conseiller municipal de Houdan de 1965 à 1977, puis Maire de Maulette.

Il était entré en 1975 au centre de secours et d'incendie de Houdan, comme pompier volontaire au grade de médecin capitaine, il en est sorti en 2000 au grade de Lieutenant-Colonel.

Il était aussi un fidèle assidu dans notre église de Houdan et impliqué dans la gestion de la Paroisse.

Alors, que cette terre houdanaise l'accueille aujourd'hui avec reconnaissance dans notre cimetière. Merci Henri !

## Nos élus s'investissent

Nos élus ne s'investissent pas seulement dans notre commune. Ils apportent leur contribution dans d'autres structures intercommunales ou associatives.

### Nous saluons les élections de :

**Jean-Pierre Lehmuller**, 4<sup>ème</sup> adjoint, comme membre du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ; **Christophe Veillé**, 7<sup>ème</sup> adjoint, comme Président de l'Office du Tourisme du Pays Houdanais ; **Bernard Le Goaziou**, conseiller municipal, comme Président de l'Association d'aide en Milieu Rural (ADMR).

### Nos élus s'investissent aussi dans la vie de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Notre Maire Jean Marie Tétart en assure la Présidence, **Catherine Buon** a intégré la commission des Finances, **Philippe Seray** la commission Sport Culture et la commission manifestations culturelles et sportives, **Jean-Pierre Lehmuller** la commission du bassin versant de la Vesgre, **Gilles Cabaret** la commission des routes, **Jean-Baptiste Boucaut**, celle du développement économique, **Anne Costedoat** le groupe de travail sur le commerce de proximité.

## Henri Babled







## 11 novembre

En ce temps de pandémie Covid-19, nous nous sommes remémorés la fin de la grande guerre le 11 novembre 1918 et avons honoré la mémoire de tous ceux qui sont morts et meurent encore pour la France aujourd'hui. Hier comme aujourd'hui ils ont défendu la liberté, notre liberté, notre indépendance, notre façon de vivre. Ils nous ont protégé et nous protègent encore de la barbarie, du fascisme, du fanatisme politique ou religieux.

Nous les avons célébrés en petit comité avec masque sur le visage ! Nous avons égrené la longue liste de leurs noms depuis 1914 jusqu'à 2020 pendant laquelle certains de nos soldats ont péri au Sahel au plus près des commanditaires des attentats dans le monde.

Mais ce n'est pas parce que le confinement ne nous permet pas de nous rassembler nombreux autour du monument aux morts que nous ne pouvons pas à notre manière, à tout moment chez nous avec nos enfants, évoquer cette grande guerre ! Peut-être tout simplement en ressortant la boîte à photos ou l'arbre généalogique pour y retrouver l'image d'un arrière-arrière-grand-père, d'un grand-oncle qui y était et n'en est peut-être pas revenu.

Une occasion peut-être de réfléchir aussi au caractère relatif de ce que nous vivons aujourd'hui. Oui, nous portons des masques, mais pas pour se protéger des gaz mortels de combat, oui nous sommes contraints dans nos déplacements, mais pas parce que nous risquerions nos vies sous les bombes... Et nos aïeux ont enchaîné ensuite en 1918 et 1919 sur la grippe espagnole avec 30 millions de morts dans le monde. Avec en France le port du masque généralisé, la distanciation sociale, des hôpitaux de campagne, etc. Tout ceci dans un contexte de pénurie alimentaire et de reconstruction du pays.

Alors aujourd'hui, nous devrions être capables de supporter les contraintes imposées pour traverser cette crise sanitaire, et pour demain relancer notre économie locale et nationale.



## 5 décembre

C'est encore en comité restreint que nous avons rendu hommage à tous nos soldats, appelés ou rappelés, qui sont tombés, ont été blessés pendant la guerre d'Algérie ou morts dans des combats du Maroc et de la Tunisie.

Nous avons aussi rendu hommage aux forces supplétives et aux harkis, ces Algériens qui s'étaient rangés aux côtés de la France et que nous avons pour beaucoup d'entre eux abandonnés à leur sort sur le sol algérien.

Une pensée aussi pour tous les rapatriés qui ont été arrachés à leur pays.

Il est important de tenir cette commémoration voulue par Jacques Chirac pour rassembler tous ceux qui ont souffert et souffrent encore de cette part de notre histoire qui a profondément divisé notre pays jusque dans les familles, et qui hante encore notre pays. Et pour cette cérémonie, nous avons encore pu compter sur le jeune porte-drapeaux de l'APCG CATM.



## Confinement et gestes barrières pour la Sainte Barbe

Les pompiers fêtent chaque année la Sainte Barbe, patronne de leur corps. C'est à la fois un moment festif et convivial qui rassemble les sapeurs et leurs familles au-delà des grades de chacun, c'est un de ces moments qui soude l'unité d'un corps comme celui de sapeurs. C'est aussi un moment pendant lequel sont remises des décorations et distinctions.

La crise du Covid permet d'épingler des médailles sans grand risque, ce qui fut fait dans la cour de la caserne de Houdan en présence du colonel représentant le directeur départemental du SDIS. Mais pour la convivialité, il a fallu s'en remettre à la machine à café. Mais c'est certain, le temps des Ste Barbe festives reviendra !





### >>> Bretelle de sortie RN12 et barrière de La Forêt



La bretelle de sortie de la RN12 à La Forêt devrait enfin être ouverte par les Services de l'Etat en fin d'année.

Les aménagements qui avaient été retenus avec les riverains dans le cadre de l'enquête publique pour réduire les effets nuisibles d'un accroissement de la circulation ont été réalisés. Il s'agit des merlons qui seront prochainement plantés d'arbustes pour réduire le bruit, et de la pose d'une barrière devant empêcher la traversée du hameau, sauf pour les services autorisés (la poste, les bus scolaires, le SIEED ...) qui disposeront d'un moyen d'ouverture à distance, ainsi que les agriculteurs du hameau pour leur strict besoin professionnel.

La place des 4 Tilleuls a également été aménagée pour faciliter le demi-tour des bus et camions. Le coût des travaux de mise en place de la barrière et d'aménagement de la place des 4 Tilleuls a été partagé à 50% du montant HT avec la commune de Goussainville.

### >>> Rue de la Pie et parking



Le budget de rénovation de la rue de la Pie a été voté lors du conseil municipal du 24 septembre dernier pour un montant de 158 996,72 € TTC dont 52 176,16 € TTC au titre du budget eau.

Cette rénovation concerne l'enfouissement des réseaux électriques et de communication, la remise en état du réseau eau pluviale, de l'éclairage, de la chaussée ainsi que la création d'un parking dans la cour du Pressoir. Compte tenu de l'étroitesse de la voie, la rue sera mise à plat sans trottoir avec un caniveau superficiel.

Après la fin des travaux, cette rue sera mise en sens unique depuis la place de la Pie vers la Grande Rue. Ces travaux devraient démarrer début 2021, après l'attribution des lots de travaux par la commission des appels d'offres.

### >>> Quartier Vesgre

Le dossier de la deuxième tranche de rénovation trottoirs, couche de roulement, remplacement des luminaires avec passage en leds est techniquement prêt. La consultation des entreprises sera lancée avant la fin d'année.

Les travaux ne pourront être engagés que lorsque la convention de mandat avec la communauté de communes aura été établie et acceptée.

Ce chantier intégrera aussi la rénovation du trottoir de la rue des Vignes entre la rue des Alouettes et la rue de la Vesgre ainsi que la rationalisation du stationnement et la modération de la vitesse sur ce tronçon.

### >>> Parking souterrain rue de la Tour

Le programme attribué au groupement Nexity-ADI pour la construction de 200 places de stationnement, d'appartements et de maisons sur le versant sud situé entre la rue de la Tour et l'Opton en contrebas, a été abandonné. En effet, ce groupement a annoncé mi-juillet un surcoût dû aux fondations qui n'est pas assimilable par la ville et qui ne peut être absorbé que par une modification profonde du projet, qui ne correspond plus alors aux objectifs et au programme qui avaient été retenus et inclus dans la promesse de vente du terrain d'assiette au groupement.

D'un commun accord, le projet avec le groupement Nexity-ADI a donc été abandonné.

Un nouveau projet tenant compte de ces contraintes géotechniques et des contraintes de pollution des sols a été étudié avec le bureau Fonciers Experts. Le nombre de logements sera réduit à une quinzaine qui disposeront de leurs propres places de stationnement et 150 places de stationnement publiques seront dégagées en parking de surface. Un certain nombre d'entre-elles pourront être privatisées. Les premières estimations montrent que l'opération pourrait être proche de l'équilibre financier et que la gestion des parkings publics serait simplifiée. Le délai total de réalisation à compter de la date de décision d'engagement pourrait être réduit à dix-huit mois.

Le conseil municipal se prononcera sur ce projet en début 2021 et une exposition le présentant pourra être mise en place.





# Autorisations d'urbanisme

## Déclarations préalables autorisées

M. DESTENAVE – abri de jardin – 222 route de Champagne  
Mme LALOUE Maud – clôture – 6 route de Boutigny  
SCI PATRIMONIALE FEZARD – réfection toiture – 6 rue du Pot d'Etain  
BELLES ET REBELS – façade commerce – 34 Grande Rue  
M.SERAY Philippe – volets – 4 rue de la Vignette  
SCI DIANA / FACON – ravalement – 1 bis rue de la Vierge  
Mme RODRIGUES et M. NOVEL – aménagement de combles – 77 rue des Fossés  
M.HAGUE Vincent – aménagement de combles – 13 rue des Jeux de Billes  
M. PLEJ Jean- grille sécurité – 40/44 rue des Mèches  
GESTION Pierre CARDIN – véranda – 7 rue St Mathieu  
M.METTIVIER Christian – extension - 11 rue du 8 Mai  
M.GIRARD Mathieu - réfection toiture + vélux - 13 rue de la Pie  
SDC 83 rue de Paris - Chez FONCIA NORMILE -réfection de toiture -83 rue de Paris  
M.BARBIERE - remplacement menuiseries - 2 bis Grande Rue  
M.VAILLANT Richard – ravalement - 5 rue d'Epernon  
M.THIBAUT Michel – clôture - 685 rue des Clos de l'Ecu  
M.LE CASTEL Alexis - aménagement de combles - 9 impasse de la Prévôté  
SCI DU CYGNE - division - route de Bû  
Mme LAWSON Carole - mise en place d'un arceau - 2 prom. des Clos de Champagne  
Mme LE LEVRIER Jocelyne – clôture - 18 rue du Soleil Levant  
Mme KLEIN Ninon - changement destination - 27 Grande Rue  
M.PASTOR Roland - changement de portail + portillon - rue des Clos de l'Ecu  
M.SANCHEZ Cifrian - création de lucarnes et châssis de toit - 32 rue de Paris  
SCI DES VIEILLES TANNERIES / M.DUTELSAN – ravalement - 12 Grande Rue  
CREDIT AGRICOLE IDF / M. DURAND - modification de façade - 16 Grande Rue  
LE PARIS BRASSERIE / M. PRIEUR – ravalement - 44 rue de Paris  
Mme SAUL Monique - peinture volets - 76 rue de Paris  
M.DURFORT Denis – portail - 9 rue de l'Enclos  
M.LELIEVRE Michel – extension - 6 rue du Cheval Bardé  
M. GOHIER Eric – modification de façade – 15 bis rue de la Pie  
GLOBAL BUILDIN CONSULTING – ravalement – 27 Grande Rue  
M. JOZEAU – ravalement et réfection de couverture – 36 rue d'Epernon  
SCI SOAP – ravalement – 48 rue de l'Enclos  
CIC – réfection de toiture – 67 Grande Rue

## Déclarations préalables refusées

M.SANCHEZ Cifrian-vélux -32 rue de Paris  
Mme DU BOULET -ravalement + peintures menuiseries - 91 bis rue de Paris  
M.SEGARD Pascal - remplacement menuiseries -77 rue des Jeux de Billes  
M.DURFORT Denis – portail - 9 rue de l'Enclos  
M.SANCHEZ Cifrian - création de baies vitrées - 32 rue de Paris  
SCI STEVALDA - ravalement - 66 Grande Rue

## Permis de construire autorisés

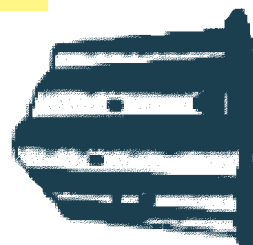
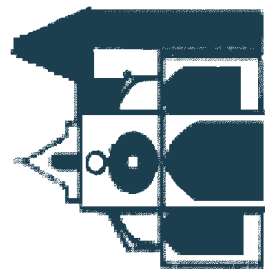
GESTION Pierre CARDIN – aménagement ateliers – 7 rue St Mathieu  
SCI PAK / M. KISSEL - construction bâtiment industriel - rue des Garennes  
M.LEGOUX Michel – extension - 1 rue de la Truite  
GFR BEATRIX et ses enfants - extension abri chevaux - L'osier à Voyenne  
M.ANSELME Damien - construction d'une maison - rue Cavée de l'Abreuvoir  
Mme VEILLE Estelle - terrasse + modification façade - 9 bis rue de l'Enclos  
M. DABO Sébastien – construction d'une maison – 8 allée des Clos  
M. et Mme FOURREY – construction d'une maison – Impasse des Terres Chaudon  
M. HILT et Mme MELEARD – surélévation – 1 rue des 4 Tilleuls

## Permis de construire refusés

M. DUTHUILLE – construction d'une maison – rue des Fleurs

## Permis d'aménager autorisés

M.HUBERT – division - 8 allée des Clos  
M.CHAUME Michel - division - rue des Clos de l'Écu  
SARL DELAHAIE ET MUSSAU IMMOBILIER – division – 3 bis rue de la Pie



## Groupe scolaire primaire / maternelle



Le projet de restauration présenté en Mairie en début d'année se déroulera, pour raison d'optimisation budgétaire, en deux tranches. Les travaux préparatoires de la première tranche (sondages géotechniques) ont été réalisés durant les vacances d'été et les travaux sur les bâtiments commenceront en Juin prochain. Pour cette

première tranche d'environ 2,3 M€ HT, des subventions ont été accordées par le Département pour 600 000 € et par la Région pour 900 000 € ce qui a été l'occasion de la visite en Mairie de la Présidente de Région le 16 Juillet dernier.

L'architecte est nommé depuis un certain temps. Il s'agit de l'Atelier d'Architecture Mouries Martin qui est basé à Richebourg. Une concertation a été menée avec les directrices et enseignantes de la maternelle et de l'élémentaire, le RASED, ainsi que les délégués de parents d'élèves. Chacun a pu voir le projet, émettre des suggestions. Les plans sont validés dans les grandes lignes. Une présentation a été faite en séance privée du conseil municipal.

Les travaux se feront en deux phases, un premier chantier en 10 mois, d'août 2021 à mai 2022 : démolition des logements dans l'entrée de la maternelle et reconstruction de classes et salle de motricité, salle de garderie maternelle.

Le second chantier de juin 2022 à janvier 2023 : bâtiment en élémentaire à droite du portail : isolation thermique et phonique, création pour les classes à l'étage d'une coursive extérieure avec escaliers.

Une troisième phase sera ensuite étudiée pour le restaurant scolaire et les salles pour le périscolaire élémentaire.



La conservation et la sauvegarde de notre patrimoine communal est une préoccupation permanente de l'équipe municipale mais l'ampleur des besoins va au-delà du budget de notre petite commune rurale de 3 600 habitants. C'est pour cela qu'on agit plus souvent par nécessité que par prévention, on est toujours à réparer les effets du temps sans pouvoir les éviter par une pratique d'entretien à la hauteur. Deux préoccupations du moment illustrent cette situation : l'église et le donjon.

## Le Donjon



Lorsque la rénovation totale de l'intérieur de notre Donjon a été menée à bien il y a quelques années, nous avons repoussé à plus tard la réfection des parements extérieurs. En juillet 2019, nous avons cependant traité la face sud du Donjon pour un coût de 40 000 € TTC dans lequel la part de l'échafaudage est prépondérante. Les trois autres faces présentent un risque de chute de pierres qu'il va falloir traiter dans les mois qui viennent.

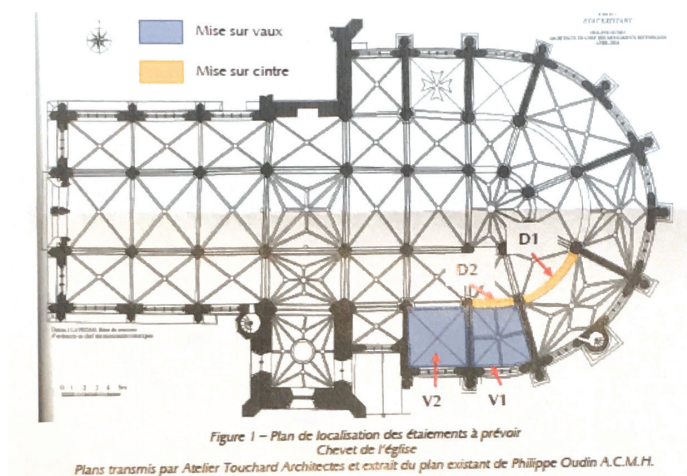
## Entrée de l'hôpital par la RD912



L'aménagement d'une entrée de l'hôpital par la D912, qui serait réservée au personnel, a pour but de désengorger la rue de Paris et le carrefour avec la rue des Remparts. Le budget de 225 000 € HT a été adopté lors du conseil municipal du 30 Juin 2020 et sera partagé à parts égales entre la commune et l'hôpital.

Cet aménagement nécessite, préalablement à tous travaux, d'acheter 54 m2 appartenant à une propriété voisine, mais situés hors de cette propriété clôturée, dans le chemin d'accès en terre à l'hôpital. Le propriétaire traine depuis des mois à donner son accord. Si les dernières tentatives échouent, une procédure d'expropriation devra être engagée. Quel temps perdu pour l'intérêt public !





## Eglise Saint Jacques - Saint Christophe

Un problème très critique est survenu sur notre église.

Un morceau d'arc de voûte s'est détaché dans l'une des chapelles de l'église le 12 Novembre dernier, révélant d'importants problèmes d'étanchéité, malgré le nettoyage régulier des chéneaux. Cet incident va entraîner des travaux de consolidation de cette structure et de la toiture.

Dans un premier temps un arrêté de péril a été pris pour condamner l'entrée de l'Eglise jusqu'à élimination de tout risque, arrêté privant ainsi nos paroissiens d'un accès à leur lieu de culte en cette période de Noël si importante pour eux.

Une mobilisation immédiate des services de l'Etat et du Département a permis de contacter un architecte du Patrimoine, le Cabinet Touchard et un bureau d'étude pour faire un premier diagnostic local et établir le cahier des charges des mesures de soutènement à mettre en place dans deux chapelles, et au bénéfice de deux arcs dans deux autres.

Ces aménagements dont la durée de mise en œuvre devrait être de l'ordre de six semaines auront un coût de l'ordre de 146 000 € TTC. Les soutènements mis en place permettront la réouverture de l'église fin janvier à l'exception de la zone des chapelles concernées. Cette dépense imprévue devrait être compensée par une aide du fond d'urgence patrimoine du Département.

Viendra ensuite le temps du diagnostic général de l'état de notre église qui devrait permettre d'engager un programme pluriannuel de rénovation des toitures et voûtes de l'édifice à compter de 2022.

Le coût ne peut être estimé pour l'instant et devra, le moment venu, faire l'objet d'une aide de l'Etat, la Région et le Département la plus massive possible sans laquelle ces travaux ne seraient pas supportables par notre seul budget communal.





### Jardins familiaux

Le projet de jardins familiaux partagés et pédagogiques progresse, il permettra par son aménagement des espaces collectifs intégrant : un espace de plantations de semis, une aire de repas, un potager pédagogique, une aire de jeux ; des équipements collectifs : un bâtiment et son préau, les raccordements électriques, un puisage manuel pour l'arrosage ; des parcelles de jardin individuel mais également des cheminements piétons.

Ce projet mené actuellement prévoit la mise en œuvre de parcelles individuelles et d'espaces collectifs communs pour les semis collectifs, ainsi qu'un espace commun. Il prévoit également l'aménagement d'un potager pédagogique pour les écoles. L'étude menée devrait nous permettre l'utilisation de la ressource en eau de l'Opton ou par puisage manuel pour l'arrosage. Il est également prévu l'intégration d'un bâtiment permettant le stockage.

Le montant global estimé incluant l'ensemble des prestations (travaux, étude de puisage, maîtrise d'œuvre) s'élève à 123.799,92 € TTC. Aussi pour la réalisation de ce projet, la Ville a sollicité un soutien financier auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du programme d'appel à projet « Plan Vert ». Le Plan Vert de la Région permet l'obtention d'une subvention portée à 40 % maximum des dépenses éligibles. En cas d'avis favorable de la Région Ile-de-France, au taux maximum possible, le montant de la subvention serait de 41.266 Euros.

Un groupe de personnes a déjà fait connaître sa volonté de s'inscrire dans ce beau projet. Ils ont été associés aux premières démarches, qui malheureusement ont été ralenties en raison d'études complémentaires. Il s'agit maintenant de poursuivre, avec la mise en place d'une association dédiée à ce projet. Elle sera chargée de rédiger des règles de mise en pratique et de bonne conduite, de gérer les inscriptions. L'existence de cette association est indissociable du fonctionnement de nos jardins familiaux, aussi nous espérons pouvoir nous retrouver rapidement pour finaliser cette disposition.

### Les tilleuls place de la Tour



A la mi-septembre, le parking de la Tour a été fermé pour permettre l'élagage d'entretien des arbres. C'est l'entreprise MULLER ELAGAGE qui est intervenue pour la taille de l'ensemble des tilleuls. Un chantier mené proprement et rapidement.

### Le clean day



L'association « Hou?dan la nature » et les Pêcheurs de la Vesgre, soutenus par municipalité, avec la présence de JM Tétart et Isabelle Lebrun, ont été au rendez-vous du World Clean Up Day. La ville a également mis à disposition de ces volontaires, gants, sacs poubelle et pinces pour cet après-midi à la fois de civisme et de respect environnemental.

Merci aux Houdanais petits et grands qui sont venus, merci aux Pêcheurs de la Vesgre qui sont venus, merci aux passants qui les ont félicités, en souhaitant qu'un jour nous n'ayons plus besoin de ramasser les déchets le long des trottoirs et des chemins...

### Acacias et Magnolias



En juin dernier, nous avons annoncé que nous allions remplacer certains acacias à feuilles caduques de la rue des Jeux de Billes par des magnolias à feuilles persistantes. Nous avons reporté cette opération en tenant compte des remarques qui nous avaient été faites indiquant qu'il faudrait beaucoup arroser en été pour assurer la reprise. Ces vieux acacias avec du bois mort perdent de la sève qui se colle sur les voitures en stationnement sur des places dont certaines sont privées. Alors chaque année nous élaguons drastiquement ces arbres au droit de ces places. Les accacias ont été enlevés, les magnolias ont été mis en place. Ils garderont leurs feuilles toute l'année, pourront surplomber les places de parking sans dommage et feront de belles fleurs blanches comme celles des magnolias du boulevard de la Gare.

2021

Reprise  
du ramassage  
des déchets verts  
lundi 29 mars

Prachain  
ramassage  
des encombrants  
mercredi 12 mai



## Le soutien à la vie économique locale

«Essentiels ou pas, les commerces Houdanais sont restés à votre service»

Durant cette deuxième période de confinement, les commerces houdanais ont fait leur maximum pour rester accessibles à leur clientèle dans le respect des règles imposées. Que ce soit en dépôt chez d'autres, en commande par mail, téléphone ou en ligne, ils ont mis en place du drive, des livraisons, du click and collect, ont fait preuve d'ingéniosité... Nous vous avons transmis et diffusé régulièrement les informations les concernant sur la page Facebook de la ville au fur et à mesure qu'ils nous les ont transmises.

## Chèque numérique pour les commerçants et artisans



Les artisans et commerces de proximité représentent près de 150.000 établissements en Île-de-France. Problème : seul 1 sur 2 accorde une importance stratégique aux outils numériques.

### Pour combler ce retard, la Région propose :

- Depuis novembre 2019, le « chèque numérique pour un commerce connecté » à l'intention des commerçants et artisans,
- Depuis juillet 2020, le « chèque numérique pour un commerce connecté » pour les communes (ou groupements de communes) voulant développer le commerce numérique des commerces de leur territoire.

Le Chèque numérique pour les commerçants et artisans peut atteindre 1.500 euros.

Il est destiné à tous les commerçants et artisans indépendants d'Île-de-France (même les artisans sans point de vente

et non sédentaires) dès lors qu'ils ont moins de 10 salariés.

### Ses 3 objectifs :

- Améliorer la gestion digitale

Par des abonnements à des solutions digitales pour une meilleure gestion de leur boutique (caisse connectée, gestion des stocks, gestion clientèle...).

- Développer le « Web-to-store » grâce au marketing digital
- Par des dépenses telles que référencement, achat de mots clés, publicités sur les réseaux sociaux...

- Booster les ventes grâce au e-commerce

Par la réalisation d'un site Internet, l'abonnement à une marketplace ou la prise en charge des commissions sur vente prévues par les plateformes en ligne.

Renseignez-vous sur : <https://www.iledefrance.fr/un-cheque-numerique-pour-des-commerces-connectes>

## Dispositif départemental d'aide d'urgence aux commerces

Suite à la période du premier confinement, le Conseil Départemental a voté le 26 juin dernier la création d'un dispositif départemental d'aide d'urgence dans le soutien des commerçants et artisans pour faire face à leurs échéances immobilières. La commune a animé le dispositif en instruisant les dossiers de nos commerçants selon les critères fournis avant de les relayer au Département.

A cette fin, le 27 juillet, le conseil municipal a approuvé, en même temps que l'adoption de ce dispositif, le recrutement d'un stagiaire une bonne partie du mois d'août afin de mettre en œuvre et faciliter les démarches aux commerces pour qu'ils ne ratent pas cette chance de bénéficier d'une aide, dont la date limite du 1er septembre était péremptoire.

Ce programme permettait d'accorder une aide aux loyers pour les commerces dont l'ouverture a été interdite durant la première période de confinement. Le montant de l'aide est égal au montant cumulé des loyers acquittés sur la période, diminué du fonds national de solidarité dont le commerce a éventuellement pu bénéficier.

Au terme de cette instruction, 32 commerces ont pu remplir l'ensemble des conditions requises.

La commune a alors engagé une somme de 153 966.33 € pour servir cette aide à ces 32 commerces, somme qu'ils ont encaissée à la mi-novembre. Le Département qui supporte la charge de cette opération remboursera ensuite la commune.



## Nouveaux commerces à Houdan

**Le Bock à Sable**  
31 rue de l'Enclos  
bar à bières artisanales

**Dans mon Biocal**  
12, Grande Rue  
épicerie vrac ou en  
contenants consignés

**Isany**  
56 rue de l'Enclos  
prêt-à-porter féminin  
grandes tailles



En dépit des contraintes imposées par la situation sanitaire, le Forum des Associations a tenu ses promesses : beaucoup d'associations présentes et beaucoup de visiteurs. Nos avions dû revoir le format de ce forum en répartissant les associations en plusieurs lieux et également sous des tentes en plein air.

Certaines associations, foot, tennis, pétanque recevaient d'ailleurs , sur leurs sites.

Merci aux visiteurs pour leur respect des consignes sanitaires et aussi pour leur patience.

Cette fréquentation importante montre l'envie de chacun de reprendre les activités culturelles et sportives, un élément essentiel à l'épanouissement personnel et à la vie sociale.

Les associations qui les développent ont tout notre soutien, leurs dirigeants aussi.

C'est pourquoi nous avons voulu honorer et remercier Thierry Barjot qui a assuré pendant 28 ans la présidence du Tennis Club de Houdan.







Tout était prêt pour la tenir, cette édition 2020 qui devait être placée sous le signe des années hippies, années de totale liberté et d'absence de contraintes ! Un paradoxe quand on sait que le Covid nous amenait à la tenir cette année sous de trop nombreuses contraintes qui en dégradaient la forme comme l'ambiance, conditions amenant certains de nos partenaires à renoncer à y participer.

Pas de feu d'artifice le vendredi soir pendant lequel on ne peut contrôler les gestes barrières. Pas d'inauguration le samedi matin pour éviter un regroupement statique prolongé. Un itinéraire canalisé sans croisement des visiteurs dans la tente d'exposition avicole, avec limitation du nombre de visiteurs présents à la fois. Une limitation des camelots et étals de commerçants sur un seul côté des rues concernées pour permettre le croisement sans risque des visiteurs, un sens unique de circulation étant impossible à faire respecter. Suppression des stands associatifs pour permettre de disposer d'un plus grand linéaire pour "recaser" les exposants évincés de leurs places habituelles. Suppression des spectacles sur podium pour éviter des attroupements. Enfin et bien évidemment masques obligatoires sur toute la Foire et gel hydroalcoolique à volonté partout.

Toutes ces dispositions ont été considérées comme satisfaisantes par l'Agence Régionale de Santé, sauf si les conditions sanitaires se dégradaient encore.

Mais comme nous l'avons déjà dit, ces conditions ne permettaient plus vraiment de faire la fête et d'accueillir tous nos visiteurs, et surtout nous n'étions pas du tout certains de réunir tous les moyens pour s'assurer que toutes ces conditions seraient observées et respectées.

Nous avons donc décidé de ne pas tenir la Foire. Mais ce qui était toujours le plus important pour nous, c'était de réduire les risques d'avoir dans les jours qui suivraient la Saint Matthieu des foyers d'infection qui pourraient conduire à fermer des classes, des commerces, des entreprises, ...



## Fête foraine



La fête foraine de la Saint Matthieu s'est ouverte le soir du 26 septembre sans feu d'artifices avec des allées plus larges et des dispositions sanitaires comme on peut les voir dans nos commerces ou nos services.

Les forains savaient qu'ils ne feraient pas les chiffres d'affaires des années précédentes. Certes, ils ont besoin de gagner leur vie après des mois sans activités mais au-delà de cela, c'est aussi la perpétuation des fêtes foraines locales qui est en jeu, fêtes foraines en permanence menacées et remplacées par des parcs d'attractions fixes qui fonctionnent même en temps de crise sanitaire !

Alors oui, ils ont été heureux d'ouvrir leurs stands même avec un public clairsemé.

Beaucoup de commentaires sévères ont été faits face au maintien de la fête foraine à Houdan. La mairie a pris, après avis de la préfecture, un arrêté d'autorisation avec des prescriptions sanitaires. Elle n'obligeait personne à aller à cette fête. Chacun devait prendre ses responsabilités. Car finalement plus que les forains eux-mêmes, ce sont les visiteurs qui sont un facteur de risques s'ils ne respectent pas les précautions sanitaires.

## Tournage d'un clip musical au donjon



Le 29 août et le 5 septembre, des lumières bizarres ont tourné, un objet volait au-dessus du Donjon...des sons venaient d'en haut... Que se passait-il ? Des ovnis sur la terrasse du Donjon ? Des squatteurs ? Non ! juste le groupe de musique Vi&Pi qui tournait le clip de son titre «Feu d'artifice» ! Projecteurs, lumières, batterie et course de galopins ont fait (un peu) vibrer le Donjon ces deux soirs-là.

## Les « Quatre Saisons » du clavecin à l'église de Houdan



Début octobre 2019, au collège François Mauriac de Houdan, avait lieu l'inauguration des « 4 saisons du clavecin », nom du programme de la résidence artistique sur notre territoire, d'une jeune claveciniste de talent, Marie van Rhijn, programme qui devait durer un an. Ce projet mêlant musique baroque et autres actions culturelles, visait à ce que les habitants de tous âges du Pays Houdanais découvrent la musique baroque, ainsi que la mise en valeur du répertoire français du 17<sup>ème</sup> siècle, autour d'un clavecin, instrument phare de cette période.

Le programme a été, comme toute chose, malmené par le confinement. Nous l'avons retrouvé avec plaisir le 11 octobre à Houdan, pour sa clôture, dans un récital chanté dans notre église qui a attiré un public limité par les contraintes sanitaires mais respectueux de ces dernières.

*«Amour divin, amour humain» était le concert de clôture de la résidence Quatre saisons de clavecin, en hommage à Joëlle Broguet, mécène du CMBV, décédée le 25 mai 2020 à l'âge de 66 ans, après une courte lutte contre une brutale maladie cérébrale. Marie van Rhijn et Myriam Rignol accompagnaient, à l'orgue/clavecin et à la viole de gambe, la voix de Cyril Auvity, dans un programme riche de compositions, de psaumes et d'airs de cour du XVII<sup>e</sup> siècle.*

Cette année Noël ne pouvait pas être comme les autres. Afin néanmoins de sauvegarder l'esprit particulier de la fin de l'année, les membres de la commission animation se sont organisés pour décorer ensemble le chalet sur le parvis de la mairie, préparer les réponses à faire aux enfants qui auront écrit au père Noël. Les services techniques ont préparé comme de coutume les illu-

minations de la ville avec une mise en lumière le 1<sup>er</sup> décembre. Ils ont aussi installé des sapins à différents endroits du centre-ville, que les commerçants situés à leur proximité sont en charge de décorer.

Le grand sapin de la place de l'église, quant à lui, est offert par l'association des commerçants, même si ces derniers, du fait du contexte actuel, n'ont

pas pu organiser leurs animations habituelles. La commission animation a également organisé un concours photo devant notre chalet, avec des paniers garnis à gagner, et un petit lutin facétieux du nom de Marius est venu s'installer à la mairie, le temps du calendrier de l'Avent, dans l'espoir de faire sourire un peu chaque jour, les abonnés de notre page Facebook.



Notre séance annuelle de Cinéma en plein air, gratuite pour le public, était organisée cette année le mardi 1er septembre par le Conseil Départemental.

Malgré quelques craintes, elle a été maintenue mais son format et les conditions de fréquentation ont été adaptées au contexte actuel. La séance s'est déroulée sur le terrain Dringot, côté crèche, l'écran en contrebas, avec des transats avec protections jetables fournis par le Département. Le film, Captain Fantastic, a été projeté à partir de 21 heures devant une petite centaine de personnes.

Il y avait de la nouveauté cette année, avec une buvette eco-responsable tenue par l'association Hou?dan la Nature, ainsi qu'une première partie, à partir de 20h15, faite d'un concert de Mélone. Cette jeune compositrice-interprète locale avait remporté un vif succès sur notre page Facebook lorsque nous avons organisé en virtuel - puisque le confinement ne nous permettait pas de faire autrement - la fête de la musique, au printemps dernier.

Les consignes sanitaires ne permettaient pas, comme les autres années, en cas de mauvais temps, de se replier sur la salle des fêtes, mais il a fait bon et tout s'est bien passé !



## Les animations de Noël





### Mesures de protection

Le lundi 2 novembre de nouvelles mesures ont été mises en place pour accompagner le reconfinement.

Les entrées et sorties des classes échelonnées qui avaient été suspendues quelques temps après la rentrée de septembre, en élémentaire, ont été réactivées, ceci afin de limiter au maximum le brassage des élèves.

Par ailleurs, le nouveau protocole sanitaire imposant désormais le port du masque dès l'âge de 6 ans, il a été demandé aux parents des élèves de l'école élémentaire de fournir 2 masques jetables ou 1 masque lavable par jour. Mais nous avons pu bénéficier de 340 masques enfants fournis par la Région Ile-de-France

Enfin, en raison du niveau « sécurité renforcée – risque attentat » du plan Vigipirate maintenu sur le territoire national, il est désormais interdit de stationner devant l'enceinte des écoles élémentaire et maternelle.



Cette rentrée 2020 s'est déroulée dans le respect des conditions sanitaires décidées et mises en place en collaboration avec les Directrices des écoles et imposées par l'arrêté préfectoral rendant obligatoire le port du masque pour les personnes de 11 ans et plus aux abords des établissements d'enseignement.

Les entrées et sorties échelonnées qui avaient été mises en place avant l'été ont été maintenues.

Chaque enseignante procède à la prise de température de ses élèves avant l'entrée dans l'établissement puis les élèves effectuent un lavage des mains qui est renouvelé avant et après le repas.

Exceptionnellement cette année, pour l'école élémentaire, seuls les parents des élèves des classes de CP ont été autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école avec le port d'un masque et après désinfection des mains. Des bornes de gel hydro-alcoolique avaient été mises à leur disposition à l'entrée de l'école.

Ce protocole était également respecté par les parents des élèves de maternelle qui pouvaient accompagner leurs enfants jusque dans leur classe.

Tout s'est bien passé, il y a eu quelques pleurs comme d'habitude en maternelle, mais en grande majorité, les enfants étaient heureux de retrouver le chemin (balisé) de l'école !



### Remboursement aux familles

Le paiement pour la cantine et la garderie s'effectue à l'avance, ce qui signifie que les familles ont été facturées le 2 mars pour le mois de Mars. Elles ont réglé leur facture en début de mois. Or le confinement étant intervenu le 18 mars, à partir du jeudi 19 mars, les écoles et services périscolaires étaient fermés. La municipalité a donc remboursé les paiements effectués sur la période du 19 au 31 mars.

### Remise du chèque de 900 000 euros par Valérie Pécresse



Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, est venue en personne, jeudi 16 juillet, à la mairie de Houdan pour signer l'accord de subvention de 900 000 € accordée par la Région pour notre projet de restauration du groupe scolaire primaire et maternelle.

Nous avons également sollicité, pour ce même projet de restauration de notre école, le Département des Yvelines qui nous a accordé 600000 €.

Grâce à ces précieuses aides financières de nos partenaires départementaux et régionaux, les choses vont pouvoir avancer plus vite. Nous envisageons un démarrage des travaux fin du deuxième trimestre 2021.



Comme chaque année, le CCAS de la ville de Houdan a eu, malgré les conditions sanitaires actuelles, le plaisir d'organiser la distribution des colis de Noël pour ses aînés.

Pour garantir un maximum de précaution, et pour éviter des croisements de personnes, les « distributeurs » (membres du conseil municipal et du CCAS) étaient invités à se rendre au local des services techniques afin de venir chercher, sous forme de « Drive », les colis à prendre en charge pour leur circuit.

Cette année, ce sont 385 colis qui ont été remis, et il était aussi prévu une distribution de colis « douceurs » aux Houdanais qui sont désormais domiciliés à l'EHPAD de Houdan.

Les personnes absentes de chez elles au moment de la distribution peuvent venir retirer leur colis en mairie du lundi 14 décembre au lundi 18 janvier 2021, aux horaires d'ouverture de la mairie.



Vendredi 18 septembre, les bénévoles de la Croix-Rouge de l'Unité Locale de Houdan étaient présents dans le centre-ville de notre commune afin d'assurer une quête. A cette occasion, Mme Martine De Labarre, présidente de la direction territoriale des Yvelines s'est rendue à Houdan pour remercier ces bénévoles et les encourager dans leur implication. Le CCAS (représenté par Mme Deblois-Caron) et le Président de l'Unité Locale de Houdan de la Croix-Rouge (Monsieur Bourgogne), deux entités qui collaborent régulièrement ensemble, étaient présents et ont accompagné Mme De La-



Suite à l'annonce du 2<sup>ème</sup> confinement, le CCAS de la commune a décidé de remettre en place le système de parrainage avec nos seniors de 70 ans et plus.

Après une 1<sup>ère</sup> vague de sondage, sur 350 appels, et parmi les appels aboutis, nous avons pu constater que la plus grande partie des foyers a gardé l'organisation et la vigilance du 1<sup>er</sup> confinement (l'aide des enfants et petits-enfants, l'aide des voisins, la présence continue des services à la personne...). Depuis le 9 novembre, 13 marraines et parrains appellent 52 foyers (principalement des personnes seules) qui ont demandé à maintenir ce contact régulier.

Notre registre des personnes de plus de 70 ans étant constitué à partir du fichier électoral, si vous êtes, ou si vous connaissez une personne de 70 ans et plus, qui ne serait pas inscrite dans notre registre du CCAS, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

**Contact : 01 30 46 81 30  
ou à l'accueil de la mairie**

#### INFORMATION

**Du fait des contraintes et restrictions liées au contexte sanitaire, nous sommes désolés d'annoncer que la traditionnelle réception des aînés pour la galette des rois ne pourra pas avoir lieu cette année.**

## Journées Nationales de la Croix-Rouge française

barre lors de sa visite dans le centre-ville et sur le marché. Pour citer la Croix-Rouge française, la quête nationale est un rendez-vous incontournable pour lequel des milliers de bénévoles, partout en France, vont à la rencontre du grand public pour récolter un maximum de dons et leur permettre de continuer à mener leurs actions de proximité auprès des plus vulnérables et sauver des vies tout au long de l'année. La Croix Rouge du Pays Houdanais participe activement sur notre territoire à toutes les actions de soutien envers ceux qui, de façon ponctuelle ou prolongée, ont besoin d'aide.





En ce mois d'octobre rose, la ville de Houdan recevait pour la deuxième fois, un groupe de cyclistes de l'association Mosaïque d'Ecquevilly.

Ces jeunes sportifs encadrés par des éducateurs arrivaient de Chartres pour une dernière étape. Pendant 5 jours, reliant 7 villes différentes sur 560 kilomètres, le groupe, composé de 8 garçons et de 3 filles, avait roulé contre le cancer.

Accompagné par des jeunes de l'USH Handball de l'entrée de la ville jusqu'à la Ferme Deschamps le groupe a rencontré, au stade, les participants à un stage organisé par le Football Club de la Région Houdanaise. Une quarantaine de maillots à l'effigie du Comité Départemental Olympique et Sportif ont été remis par Georges Guye, animateur des Jeux de la Fraternité 2024 en lien avec le Comité de jumelage de Houdan.

## La réception solidaire des coureurs de l'association « Mosaïque : vélo contre cancer »



La mairie, ce jour-là représentée par 3 élus du conseil municipal, Stéphane Damotte, Florence Thibault et Hugo Pasquier, a offert un repas bien mérité, servi en plein air, à ce groupe très sympathique.

Trois membres de l'Entente cycliste du Houdanais ont également participé à cette dernière étape, Houdan-Ecquevilly.

Objectif atteint puisque la collecte de fonds organisée par Mosaïque pour la Ligue contre le cancer a produit une somme de 5000 € (3500 € lors de l'édition 2018).

Toutes nos félicitations à ces 11 jeunes d'Ecquevilly ! Même si, dans ce contexte sanitaire, nous étions obligés de limiter le nombre de personnes présentes, notre ville a prouvé une fois encore qu'elle avait le sens de l'hospitalité et de la solidarité !

## Opération dépistage Covid



La région Île-de-France et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Île-de-France, en lien étroit avec le laboratoire Cerballiance, la Croix-Rouge Française et l'ordre de Malte, ont lancé une opération de dépistage COVID pour pouvoir proposer aux habitants de la ruralité un accès facilité, gratuit et sans rendez-vous, aux tests RT-PCR (nasopharyngé). Ainsi 2 bus ont sillonné les communes d'Île-de-France.

L'un de ces bus est venu à Houdan le vendredi 4 décembre. Installé rue d'Epernon, au bout du marché, avec l'aide des services techniques et des élus, tout était prêt à 10h pour la réception du public, accueilli par une infirmière jusqu'à 17h.

Au final, ce sont 74 tests Covid 19 qui ont été pratiqués dans la journée, avec leurs résultats dès le samedi.

## Don du sang

**DON DE SANG**  
**EN 1H**  
*j'ai sauvé*  
**3 VIES**  
et **VOUS ?**  
qu'attendez-vous ?

**MERCI !**

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé  
**mercredi 7 octobre 2020**  
à notre collecte de sang organisée à  
**HOUDAN**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **87 volontaires**  
Dont **21 nouveaux donneurs.**

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900





## Croix Rouge en Pays Houdanais

Président : Julien Bourgogne

[ul.payshoudanais@croix-rouge.fr](mailto:ul.payshoudanais@croix-rouge.fr)

Tél. : 01 78 82 58 43

### Point hygiène, transport social

32 route d'Anet 78550 Houdan

Horaires : mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30,

vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

### Aide Vestimentaire

La Vestiboutique : à l'étage du foyer municipal,  
rue des Jeux de Billes.

Jeudi et vendredi de 14h à 17h. Samedi de 10h à 13h



## ADMR Services à domicile

Président : Bernard Le Goaziou

Renseignements : 8, rue d'Épernon

Tél. : 01 30 46 10 19

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.



## Oxyjeunes

Oxyjeunes est un service de l'Hôpital de Houdan (78) dédié aux problématiques de santé des jeunes et des parents.

Tél : 01 30 46 99 70

Courriel : [oxyjeunes@hopitalhoudan.fr](mailto:oxyjeunes@hopitalhoudan.fr)



## À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir, de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.

Renseignements : Mairie 01 30 46 81 30



## Portage de repas à domicile

Si vous avez 60 ans (ou plus) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : CC Pays Houdanais

Tél. : 01 30 46 82 91



## Restos du Coeur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA

20 rue Saint Matthieu

Tél. : 06 12 41 41 85 ou 01 30 59 34 95

[ad78.houdan-cd@restosducoeur.org](mailto:ad78.houdan-cd@restosducoeur.org)

Le centre est ouvert toute l'année.

Distribution alimentaire (sous conditions de ressources)  
mardi de 14h à 16h30 et vendredi de 10h30 à 12h30 et  
de 14h30 à 17h30





## Hôpital de Houdan

42 rue de Paris

Tél. : 01 30 46 18 00

n°dédié à la prise de rendez-vous : 01 30 46 18 01

Les modalités de prise de rendez-vous pour le Centre de Soins de Première Intention (CSPI) s'enrichissent ! Quelques plages sont maintenant réservables par téléphone au 01.30.46.18.00 de 9h à 17h du lundi au vendredi. La prise de rdv est possible via Doctolib ou directement à l'accueil du CSPI.

À noter : les réservations par téléphone ou Doctolib sont réservées à quelques plages et se débloquent quotidiennement ! Le CSPI n'est pas un service d'urgences lourdes, composez le 15.



## Pôle Social

L'accueil du pôle social est fermé au public.

Les assistantes sociales reçoivent toujours à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rendez-vous.

Tél. 01 30 836 836



## Téléassistance

Proposée par le CCAS en liaison avec le Conseil Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS

Renseignements : CCAS (Mairie)

Tél. : 01 30 46 81 30

## Permanences

### À la mairie

Un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.

### À la Passerelle (Ferme Deschamps)

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10

#### Conciliateurs de justice

le vendredi matin

#### Mission locale de Rambouillet

mardi et jeudi matin sur RDV au 01 34 83 34 12

#### La CRAMIF

du lundi au vendredi de 9 à 12h

sur prise de rendez-vous au 01 71 64 12 26

#### La CAF Yvelines

un travailleur social reçoit les familles sous certaines conditions le jeudi.

Renseignements à l'accueil de la passerelle

#### Consultations juridiques

1<sup>er</sup> mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs)

1<sup>er</sup> vendredi du mois

### C.C. Pays Houdanais

Président : Jean-Marie TÉTART

22 Porte d'Epéron 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80 / Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : [accueil@cc-payshoudanais.fr](mailto:accueil@cc-payshoudanais.fr)

Site internet : [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 19h



4, place de la Tour 78550 Houdan

Tél. : 01 30 59 53 86

Courriel : [contact@tourismepayshoudanais.fr](mailto:contact@tourismepayshoudanais.fr)

Site internet : <http://www.tourisme-pays-houdanais.fr/>

Facebook : PaysHoudanaisTourisme

#### Horaires d'ouverture :

D'avril à septembre : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

D'octobre à mars : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h

Fermé dimanche, lundi et jours fériés

# Nous contacter

Mairie de Houdan  
69, Grande Rue  
78550 HOUDAN  
Tél. : 01 30 46 81 30 / Fax : 01 30 88 10 01

## Horaires d'ouverture au public

lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 17h30  
mardi  
de 15h à 20h  
samedi matin  
de 10h à 12h

**Permanence état civil (uniquement)**

## Par courriel

Accueil : accueil@villehoudan.fr  
Etat Civil : etat-civil@villehoudan.fr  
PM : policemunicipale@villehoudan.fr  
CCAS-Scolaire : ccas-scolaire@villehoudan.fr  
Régie Scolaire : regiescolaire@villehoudan.fr  
Services Tech. : stechniques@villehoudan.fr  
Urbanisme : urbanisme@villehoudan.fr  
Foncier : foncier@villehoudan.fr  
Evénementiel : evenementiel@villehoudan.fr  
Com. : communication@villehoudan.fr  
Achats : achats@villehoudan.fr  
Comptabilité : comptabilite@villehoudan.fr  
Aff.Gles : affairesgenerales@villehoudan.fr  
Direction Gle des Services : dgs@villehoudan.fr  
Secrétariat : secretariat@villehoudan.fr  
Maire : maire@villehoudan.fr

# Nous suivre

## Sur les réseaux sociaux

Facebook.com/villedehoudan



et sur le compte Twitter :  
www.twitter.com/villedehoudan

Site Internet  
www.villehoudan.fr

Le bulletin «Houdan ma ville» est édité par la mairie de Houdan. Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart- Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon. Photos : Mairie de Houdan  
Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon  
Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains Tél. 02 32 77 32 40.  
Dépôt légal : Décembre 2020. Ce journal est édité sur papier recyclé. 2400 exemplaires.



# 112

## APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin  
d'un accident dans un pays de  
l'Union Européenne



# 15

## SAMU

### Aide Médicale Urgente

Pour obtenir l'intervention d'une  
équipe médicale lors d'une situa-  
tion de détresse vitale



# 17

## POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui  
nécessite l'intervention immédiate  
de la police



# 18

## SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de pé-  
ril ou un accident concernant des  
biens et des personnes et obtenir  
leur intervention rapide



# 114

## URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin  
d'une situation qui nécessite l'in-  
tervention des services de secours

Pour les questions liées aux  
services périscolaires, les fa-  
milles peuvent rencontrer le  
service scolaire en mairie les  
lundi, mercredi, jeudi et ven-  
dredi, de 9h à 12h et de 15h à  
17h30, le mardi de 15h à 20h.

La régie est fermée pendant  
les vacances scolaires.

## Administratif et Services

Préf. des Yvelines : 01.39.49.78.00  
Ss-préf Mantes-la-jolie : 01.30.92.74.00  
Perception de Longnes : 01.30.42.48.20  
La Passerelle : 01.30.41.65.10  
CCPH : 01.30.46.82.80

## Social

Retraite CNAV : 3960  
Sécurité Sociale : 3646  
Pôle emploi : 3949  
Assistantes sociales : 01.30.83.64.40  
Croix rouge : 01.78.82.58.43  
Resto du Cœur : 01.30.59.34.95

## Santé

Portage de repas : 01.30.46.82.80  
ADMR : 01.30.46.10.19  
Hôpital de Houdan : 01.30.46.82.00

## Maison de retraite

La Roseraie : 01.30.46.97.34  
Les Quatre Saisons : 01.30.46.97.30

## Halte-Garderie, crèches

La Souris verte : 01.30.59.67.99

## Scolaire

Ecole Ste Jeanne d'Arc : 01.30.59.61.15  
Ecole Maternelle : 01.30.59.62.83  
Ecole Primaire : 01.30.59.62.30  
Collège de Houdan : 01.30.46.17.10  
Lycée du Secteur : 01.34.86.66.70

## Culture & loisirs

Médiathèque : 01.30.46.35.85  
Office du Tourisme : 01.30.59.53.86  
Donjon de Houdan : 09.72.96.64.38  
Secteurs jeunes CCPH : 01.30.46.82.80

## Réseaux

Sieed : 01.34.86.65.49  
Suez (eau) : 0977 401 114 (urgence)  
0977 408 408 (service client)  
GAZ - GrDF : 0 800 47 33 33  
Siahm (assainissement) 01.30.46.81.30  
Sicae ely (électricité) : 01.34.94.68.00

## Transports

Sté Qpark (parking de la Gare) :  
06.89.57.18.27  
Transport Transdev : 01.30.46.96.60  
SNCF : 3658  
01.39.49.78.00

Le papier pour l'impression du "Houdan ma ville" a été choisi en fonction de certifications environnementales respectant les critères de gestion forestière responsable et écologique. On replante systématiquement les arbres après la coupe, aucun enfant n'est utilisé dans les exploitations forestières, respect du droit du travail, respect des espèces protégées, de la faune et de la flore.